

Affaires courantes

fera respecter la Charte canadienne des droits et libertés en usant de son pouvoir constitutionnel de rejeter la Loi 178 du gouvernement québécois.

Cette pétition arrive à un moment délicat. Je n'ai pas pu la déposer plus tôt parce que la procédure voulait que le gouvernement propose l'ordre du jour. J'espère que vous en tiendrez compte, monsieur le Président, dans l'examen de cette pétition. Ce n'est pas la faute des pétitionnaires si elle est présentée à la Chambre seulement aujourd'hui. C'est la procédure de la Chambre qui en a décidé ainsi.

M. le Président: Je tiens à dire au député de Parkdale—High Park et aux pétitionnaires qu'il représente que je suis pleinement conscient du problème qui s'est posé il y a quelques jours. Je comprends sa remarque et, même si je n'interviendrais pas en temps normal, je tiens à dire aux pétitionnaires, par l'intermédiaire de mon collègue, que nous comprenons le problème.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, j'ai une deuxième pétition à présenter signée, elle aussi, par des électeurs de Parkdale—High Park. Ils signalent que le gouvernement du Canada a toujours jugé bon, depuis la Confédération, de ne pas taxer les revues, les livres et les journaux et qu'il propose maintenant de les soumettre à la TPS. Les pétitionnaires affirment que l'application de la TPS entravera la diffusion du message imprimé, qui est la pierre angulaire de la démocratie, de la culture, de l'éducation, de la littérature et d'une société productive.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de réaffirmer les principes historiques qui sous-tendent l'exemption de taxe dont jouit le message imprimé en maintenant cette exemption dans la loi et la réglementation relatives à la TPS.

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, 127 pétitions groupées ensemble pour faciliter leur présentation à la Chambre. Elles sont signées par 3 325 personnes dont la grande majorité sont de la région d'Okanagan—Shuswap.

Pour la circonscription d'Okanagan—Shuswap, le nombre total de pétitions contre la taxe sur les produits et services proposée par le gouvernement est de 311 et le nombre de signatures est de 14 700. Ce nombre représente 28 p. 100 des électeurs inscrits d'Okanagan—Shuswap.

Ces pétitions viennent de North Shuswap, Salmon Arms, Enderby, Armstrong, Vernon, Lumby, Sicamous, Sorrento et Falkland. Le fait que ces signatures représentent 28 p. 100 de la population votante de cette circonscription dit très clairement au gouvernement que les gens d'Okanagan—Shuswap s'inquiètent beaucoup au sujet de la taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires demandent que le gouvernement rejette la taxe sur les produits et services proposée et qu'il consulte le patronat, les syndicats et les consommateurs pour réaliser d'abord un large consensus sur une réforme du régime fiscal avant d'effectuer d'autres changements. Enfin, ils le prient de s'assurer que cette réforme sera juste afin de créer un climat sain qui favorisera la croissance économique future du Canada. Les gens d'Okanagan—Shuswap le disent clairement: il faut rejeter cette taxe.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter trois groupes de pétitions signées par des électeurs de Manitoulin Island, Gore Bay, Evansville, Spring Bay, Little Current, Tehkummah, Manitowaning et Mindemoya, qui demandent au gouvernement de ne pas mettre en application sa taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires signalent les conséquences fâcheuses que l'application de cette taxe aurait sur les gens âgés. Une hausse de taxe maintenant serait intempestive. Elle entraînerait à son tour une hausse de l'inflation, des taux d'intérêt et du chômage.

J'espère que le gouvernement tiendra compte de ces instances formulées par des gens très préoccupés de l'éventuelle mise en application de la taxe sur les produits et services.

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Si vous le permettez, monsieur le Président, je demande à me substituer aujourd'hui à notre ancien chef, l'honorable Ed Broadbent. En son nom, je présente ces pétitions provenant de gens de l'Ontario et de la région qu'il représentait autrefois.

Bien qu'il ne soit plus chef de notre parti, il est toujours présent dans le cœur de ses électeurs et il demeure député. Ses électeurs m'ont donc demandé d'agir à sa place et de présenter ces pétitions à la Chambre.

Je ne suis pas surpris, mais peut-être le gouvernement le sera-t-il, que cette pétition concerne la taxe sur les produits et services. Dans la région d'Oshawa qui constitue une partie importante de l'Ontario, j'ai pu constater que beaucoup de gens, comme le laisse voir cette péti-